

## NOTES TECHNIQUES

## TECHNISCHE NOTA'S

## TECHNICAL NOTES

## NOTAS TÉCNICAS

## Premiers aspects de la création d'un élevage bovin villageois par métayage au Gabon.

Ph. Lecomte\*, J.P. Dehoux\*\*

### Résumé

Parallèlement à un programme de développement de grandes unités de production bovine, un projet de diffusion de bétail par métayage en milieu villageois a été créé. Une série de conditions matérielles et techniques sont imposées aux nouveaux éleveurs avant qu'ils puissent bénéficier du prêt de quelques animaux de race N'dama, noyau d'un futur troupeau.

### Summary

In the same time that the country develops great bovine production complexes, a project has been created to diffuse cattle by sharecropping in rural environment. Material and technical conditions are prescribed to new breeders before they receive as a loan some animals of the race N'dama, starting point of a future herd.

### Introduction

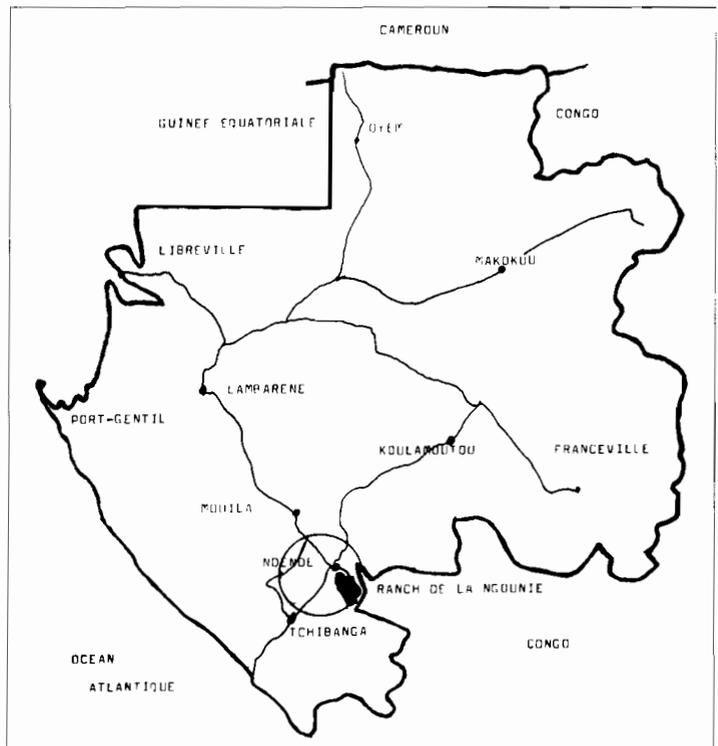
Le Gabon, pays fortement tributaire de l'extérieur pour son approvisionnement en viande bovine, a entrepris au cours de la dernière décennie un important programme de développement de l'élevage bovin.

Parallèlement aux grandes unités commerciales d'élevage extensif qui sont en cours d'installation, un centre de diffusion en milieu paysan a été créé en annexe du ranch de la Ngounié en octobre 1984 (carte 1).

Le pays, en grande partie recouvert par la forêt comporte environ 10.000 km<sup>2</sup> de savannes dont le quart est utilisé par les différents ranchs; le restant de cette superficie, du fait de la configuration générale des terrains, s'adapte plutôt au développement de petits troupeaux gérés par des individus (1).

### Description du projet

L'opération qui a débuté en 1984, est liée au développement du ranch de la Ngounié, lequel devrait entretenir en phase de croisière 5000 têtes de bovins de race N'dama sur 50.000 ha. Le ranch sert d'appui technique et de centre de formation pour les futurs éleveurs.



Carte 1 - Le ranch de la Ngounié et la zone de diffusion villageoise.

\* Agrogabon-élevage, Diffusion Villageoise, BP 53 Ndende, Gabon

\*\* Agrogabon-élevage, Ranch de la Ngounié BP 53, Ndende, Gabon

Le projet s'étend aux provinces du Sud-Ouest (Ngounié et Nyanga) et prévoit de placer en milieu paysan 1500 reproductrices qui devraient permettre la constitution d'un cheptel de 4.500 têtes en quelques années.

La création d'un troupeau en milieu paysan suppose un ensemble de conditions de base telles que l'existence de candidats éleveurs, un espace adéquat, un système d'élevage, la possibilité de former les candidats, un accord sur les modalités de cession des animaux et un suivi des troupeaux par le projet.

Le **candidat éleveur** réside à proximité des animaux ou sous-traite auprès d'un tiers le gardiennage de ses animaux. Il jouit d'une réputation saine et s'engage à remplir les conditions posées par le projet.

L'éleveur choisit un **terrain** d'une superficie moyenne de 150 ha sur des terres qui sont considérées comme possession familiale dans le système traditionnel. Cette zone pâturable est en général limitée par des barrières naturelles et doit être pourvue d'un point d'eau permanent.

Elever des bovins suppose un **système d'élevage** permettant d'assurer la gestion d'un espace défini et la présence d'une infrastructure autorisant la manipulation régulière des animaux (3,4). Le terrain étant en partie bordé par des galeries forestières, l'éleveur achève de la délimiter par une clôture en barbelés sur poteaux vifs. A l'intérieur de cet espace, il organisera des feux limités en veillant à mettre en réserve une partie de son pâturage. Pour la manipulation de son troupeau, le projet aide à réaliser une infrastructure sommaire comportant un parc de nuit, un abri tôlé et un couloir de soins, cette assistance se concrétise sous la forme de prêts de matériaux et parfois d'espèces lorsque l'éleveur ne dispose pas de main-d'œuvre nécessaire à la réalisation des travaux. Lorsque le parc est éloigné du village et que l'éleveur souhaite résider à proximité du troupeau, le projet prête également les matériaux à la construction d'une case en planches.

Comme il n'y a pas à proprement parler de tradition d'élevage au Gabon, la **formation du candidat** (ou de la personne qu'il emploie) est faite au ranch par un stage de deux mois pour se familiariser aux animaux et apprendre à les manipuler et à leur donner les soins courants.

Un **contrat de métayage** portant sur une durée de 15 ans définit les clauses aux termes desquelles les animaux sont prêtés à l'éleveur. Le climat de la région est de type guinéen (1570 mm et 4 mois de saison sèche); la majorité des zones pâturables sont colonisées par l'association *Loudetia arundinacea-Pobeguinea arrecta* (5). C'est un type de végétation assez pauvre qui ne peut convenir que pour de petits troupeaux moyennant des coefficients de charge de l'ordre de 5 à 6 ha par UBT (unité de bétail tropical). Le bétail broute les repousses après les feux de février (contre-saison), juin (précoces) et

septembre (tardifs). Les animaux sont des bovins N'dama importés du Sénégal et provenant de milieu villageois; ils sont d'un caractère docile. Ces animaux séjournent d'abord un an ou deux au ranch avant d'être placés dans un noyau d'élevage. Au terme de sa formation, le candidat s'installe avec un noyau de départ de 5 femelles gestantes, d'un taureau et d'un bouvillon de 2-3 ans.

A partir de la 5ème année, il rembourse en nature sur le croît de son troupeau (nombre pour nombre et sexe pour sexe) les animaux qui lui ont été cédés; ensuite à partir de la 9ème année, il rembourse en espèces, sur la production de ses ventes le montant octroyé pour ses infrastructures.

L'éleveur s'engage à s'occuper correctement de son troupeau et à signaler rapidement tout incident majeur au projet qui visite régulièrement le troupeau et fournit à titre gracieux pendant les 2 premières années les médicaments et les produits nécessaires à l'élevage. Au cours des 8 premières années, les reproducteurs morts pour cause non imputable à l'éleveur sont remplacés par le projet.

L'**encadrement des éleveurs** est effectué par des visites tous les 15 jours en moyenne par les encadreurs qui ont pour mission de conseiller l'éleveur dans l'installation de ses infrastructures, l'organisation des feux et la conduite de son troupeau. A la demande des éleveurs, les encadreurs pratiquent des interventions sortant du cadre courant (injections, prise de sang,...). Ils surveillent l'état de santé des animaux et enregistrent les événements qui ont eu lieu dans le troupeau depuis la visite précédente (naissances, mortalités, ventes).

### Premières constatations

La région avait connu une première expérience de diffusion de bétail en 1954 (2). Des bovins de races Baoulé et Lagunaire avaient été distribués dans les villages aux personnes qui en faisaient la demande. Les animaux vivant en liberté au milieu du village causaient beaucoup de déprédations et constituaient une gêne pour les habitants. L'absence d'infrastructures rendait malaisée la contention des bovins. Beaucoup de ces noyaux disparurent lors du regroupement des villages instauré par le gouvernement gabonais, car les villages hôtes n'acceptaient pas les animaux sur leurs terres traditionnelles. Cette expérience a laissé une certaine méfiance non pas vis-à-vis des animaux mais plutôt à l'égard des problèmes qu'ils amènent.

Le démarrage de la présente opération a été assez lent. A mesure de l'installation des premiers troupeaux, les villageois ont pu constater que les animaux restent confinés dans leur enclos et qu'ils se manipulent aisément. C'est ainsi qu'un nombre de plus en plus important de villageois se sont portés candidats à l'acquisition d'un troupeau.

L'investissement personnel qui est demandé au futur éleveur (l'édification de l'infrastructure, le stage, la signature du contrat) constitue un filtre sérieux au départ et confère à l'éleveur le sentiment d'être bien le propriétaire et le responsable de son ensemble.

Le système a par la suite évolué vers des associations de villageois qui placent leurs animaux au sein d'une même infrastructure dont ils sont copropriétaires. On obtient ainsi des troupeaux de 20 à 30 femelles reproductrices marquées au feu d'un sigle propre à chaque éleveur. Les propriétaires se relaient pour visiter chaque jour le troupeau et travaillent ensemble pour manipuler et soigner les animaux. Certains propriétaires non résidents (fonctionnaires) s'associent à un éleveur qui possède déjà un troupeau et financent auprès de lui la garde des animaux, ce qui amène un revenu supplémentaire à l'éleveur.

Afin d'inciter les éleveurs à passer régulièrement leurs animaux au couloir de soins, il leur a été distribué des pulvérisateurs à main avec lesquels ils aspergent chaque semaine les animaux avec un acaricide, comme ils l'ont vu faire au cours de leur stage. C'est aussi l'occasion d'examiner correctement l'état de leurs animaux, de marquer leurs veaux d'un signe distinctif, de soigner les petites plaies,...

La détention d'un troupeau représente la possession d'un capital et constitue un facteur de notoriété sociale. Toutefois les propriétaires envisagent assez peu le revenu immédiat de leur élevage mais ils attachent de l'importance au fait qu'ils laisseront un capital à leur famille.

Le développement d'un troupeau de bovins est une opération lente. L'éleveur n'aura un revenu qu'à partir de la 5<sup>ème</sup> année dont une partie servira au remboursement en nature et en espèce de la dette qu'il a contractée. C'est pourquoi le projet a non seulement fourni des femelles gestantes mais aussi un bouvillon de 2 à 3 ans que l'éleveur vendra à l'âge de 4 à 5 ans pour qu'il se rende compte du bénéfice que l'on peut tirer de l'exploitation d'un troupeau.

Au terme de ses remboursements, il devient propriétaire d'un cheptel de 15 têtes représentant un capital estimé à 1.500.000.F CFA.

### Conclusion

Au vu des 31 noyaux répartis sur 16 parcs totalisant 265 têtes l'assiduité des éleveurs et le bon comportement des bovins de race N'dama laissent entrevoir une bonne évolution du projet, il serait cependant prématuré de vouloir détailler les composantes économiques d'un tel système vu son caractère expérimental actuel.

L'association d'éleveurs paraît être une bonne formule dans la mesure où elle permet un meilleur suivi et une manipulation plus aisée pour un investissement individuel moindre. La tendance serait également de prêter un nombre plus élevé de femelles à l'éleveur qui a démontré, au terme d'un délai probatoire, son aptitude et son sérieux dans la conduite de ses animaux.

## Références bibliographiques

1. Berney J., Winterhalter H., 1969, Opération métagage au Dahomey avec des bovins trypanotolérants, colloques sur l'élevage, Fort Lamy 1969, IEMVT : 134-139.
2. Cipea monographie, 1979, Le bétail trypanotolérant d'Afrique occidentale et centrale, Tome 2 : 271-277.
3. Coulomb J., Serres H., Tacher G., 1980, L'élevage en pays sahéliens, Presses universitaires de France.
4. Landais E., 1983, Analyse des systèmes d'élevage bovin sédentaire du nord de la Côte-d'Ivoire, Tomes 1 & 2, IEMVT.
5. Nguema Ndong A., 1977, Possibilités d'élevage dans les savannes en zone équatoriale au Gabon, Recherche sur l'élevage bovin en zone tropicale humide, tome 1, premier colloque international : 283-287.

Ph. Lecomte, Belge, Ingénieur Agronome A.I.Gx (1976), Responsable de l'Opération de Métagage bovin au Gabon.

J.P. Dehoux, Belge, Docteur en Médecine Vétérinaire U.Lg (1984), spécialisation tropicale, I.M.T. (1985), responsable d'un élevage de race N'Dama dans un ranch et d'un programme de métagage en la République du Gabon.